

CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE

15 janvier 2019

Nombre de présents : 8/10

Absents :

- Mme Béatrice VINCENOT
- M. Jean-Michel DUFOUR

Heure de début de séance : 20h11

Le quorum étant atteint, la séance peut commencer.

ORDRE DU JOUR :

1) D.E.T.R. 2019 – RESTAURATION DU CAQUETOIRE DE L'ÉGLISE

Les devis ont été reçus au fur-et-mesure. Le plus important est celui de l'architecte spécialisée dans les bâtiments à pans de bois qui n'est pas un Architecte du Patrimoine (puisque le bâtiment est inscrit, mais pas classé, ce qui fait une différence notable), qui sera garant du bon déroulé et de la bonne facture des travaux.

Les élus inspectent les différentes propositions (architecte, maçon, charpentier et couvreur).

Après avoir considéré et validé ces éléments, la demande de D.E.T.R. 2019 pour la restauration caquetoire est validée à l'unanimité pour un peu moins de 80 % de la somme totale.

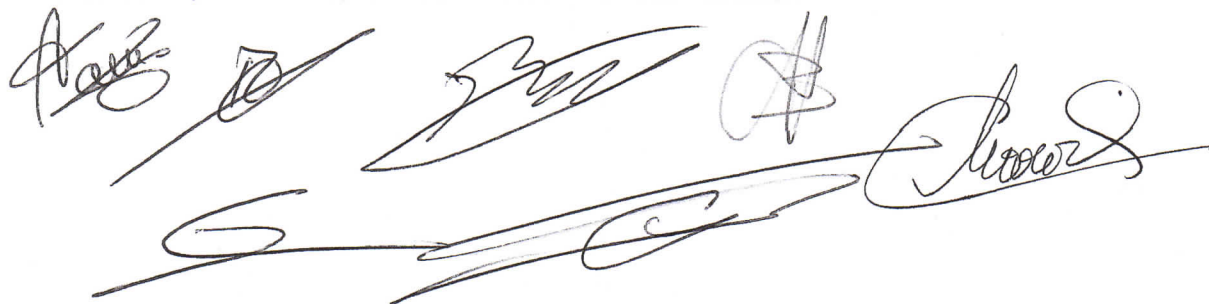
Pour les fonds restants, la Fondation du Patrimoine devrait être sollicitée. Éventuellement, il faudrait faire une forme de crowdfunding (appel à participation ou co-financement par des volontaires). Les démarches devront être lancées.

2) QUESTIONS ET AFFAIRES DIVERSES

a. Devis maçon mur de la mairie

La réfection de ce mur coûte très cher, il faut donc redemander des devis à d'autres concurrent. C'est le jointement qui pose des problèmes financiers. Voir d'autres s'il peut y avoir d'autres propositions

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h25.



1/1

Signature

Cachet